ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C ___ M

au comité general assemblé
Le 20 7bre 1790

8 on a lu le recit de ce qui s'est passé dans l'academie
à l'occasion de la revision à faire des reglemens
pour satisfaire au voeu de l'assemblée nationale, et
l'on a conclu qu'il falloit s'addresser au president
de ladite assemblée pour etre remis au comité de
Constitution

on a fait la proposition de mettre un pareil nombre
d'academiciens libres, à celui des membres de comité parmi
les commissaires nommés dans la seance precedente

oui ||||

non |||||||||||||||||||||||||||

en cas de démission des commissaires seront-ils remplacés
ou non ~~par ceux qui après eux ont eu le plus de voix~~

oui ||||||

non ||||||||||||||||||||||||||||

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 6 d.4
n°_66